

RAPPORT BILAN SAISONNIER HIVER 2023-2024

I – DONNÉES COMPTABLES

Cf documents comptables en PJ

II – ANALYSE QUALITÉ DU SERVICE

Le site nordique a ouvert son domaine de façon discontinue : du 06 au 08 janvier 2024, du 12 au 16 janvier 2024, puis ensuite en continu du 11 février au 1er avril 2024 soit 53 jours d'exploitation.

Même si la saison s'est prolongée sur la fin, l'activité a été tronquée notamment sur décembre, janvier et la première quinzaine de février.

Le début d'hiver marqué par des températures trop douces a engendré un enneigement largement déficitaire qui n'a pas permis une ouverture du domaine.

De petites chutes de neige ont permis un petit créneau d'ouverture en janvier avant de refermer le site.

Une petite chute de neige a donné la possibilité de réouvrir en février avec une période critique puis les perturbation actives se sont succédées pour finir la saison avec un enneigement largement excédentaire !

La hauteur totale de neige fraîche cumulée sur la saison est de 3m20 mais avec des chutes tardives.

Ces chutes de neige tardives ont permis de prolonger l'ouverture jusqu'au 1er avril avec l'ensemble du domaine skiable ouvert jusqu'à la fin ainsi que les itinéraires raquettes.

Ratéry est le seul site des Alpes du Sud qui a pu proposer 100% de son domaine ouvert jusqu'à la fermeture.

Au total ce sont 1115 redevances sur la saison qui ont été vendues contre 2412 redevances l'an dernier ce qui confirme la saison catastrophique.

L'école de Colmars a fait 6 sorties au cours de l'hiver mais plutôt sur le tard, après les vacances de février puisque l'enneigement manquait sur les cycles prévus.

A noter que j'avais rencontré le chargé des sports à la mairie de Digne-les-Bains avec Mr Liboa pour envisager des sorties scolaires avec les écoles de la préfecture. Après plusieurs relances auprès du voyagistes Haut Verdon Voyage pour obtenir un devis concernant le transport, la mairie de Digne-les-Bains a été contrainte d'annuler les sorties faute de réponse.

L'événement phare de cet hiver était le Biathlon Speed Session programmé le 11 février 2024. Malheureusement, le manque de neige a contraint l'annulation de cet événement.

D'autres animations étaient également prévues comme des soirées à la pleine lune.

Malheureusement là encore le manque de neige ou le mauvais temps n'ont pas permis de maintenir ces animations.

Il est à noter qu'aucun secours n'a été à déplorer cet hiver.

Concernant la partie restaurant, la fréquentation a été en baisse avec évidemment une période d'activité restreinte.

Je me suis aperçu que lorsque les pistes sont fermées la clientèle ne fait pas le déplacement de la vallée juste pour venir manger ou prendre une boisson.

Concernant les dysfonctionnements :

Un problème déjà soulevé l'hiver dernier concerne l'école de ski du Seignus. La direction privilégie le ski alpin au détriment du nordique. Pendant les périodes de forte affluence, les moniteurs sont bloqués sur l'alpin et il n'y a personne pour répondre aux demandes de cours de la clientèle nordique.

Au final, cet hiver ont été dispensé à Ratéry 1 cours de 2H de skating et 1 cours de 2H de biathlon.

Un autre gros problème a été rencontré cet hiver avec les services de déneigement des routes. Après le manque de neige ayant engendré une baisse de fréquentation, il se trouve que lorsqu'il y a eu d'abondantes chutes de neige, le déneigement et l'accès à Ratéry ont été très compliqués. Cela a pris la plupart du temps plusieurs jours.

Je suis conscient que la route départementale D2 ne soit pas l'axe prioritaire mais pendant les vacances scolaires notamment les clients ne pouvaient pas monter car la route n'était pas correctement déneigée.

En résumé il n'y a personne quand il n'y a pas de neige, mais personne également lorsque la neige est abondante !

Domageable pour une station de ski !

Autre problème majeur, il n'y a plus de ligne téléphonique et tout ce que ça engendre depuis le 03 mars 2024.

Suite à une grosse chute de neige lourde, des arbres sont tombés sur la ligne et 2 poteaux téléphoniques en bordure de la RD2 sont cassés.

Malgré plusieurs relances auprès de l'opérateur Orange, à ce jour rien n'a changé et le problème non résolu.

Cela impacte l'activité de Ratéry puisqu'il n'y a plus de webcam, plus d'internet, plus de téléphone, impossibilité de faire fonctionner la bureautique qui marche par wifi (TPE, imprimante,...)

Enfin, comme signalé depuis plusieurs années :

- les gouttières n'ont toujours pas été changées ni réparées ce qui crée de la glace au sol sur la terrasse.
- le mobilier intérieur est extrêmement vieillissant (tables et chaises du restaurant),
- j'avais demandé la pose d'une avancée ou d'une marquise pour éviter que l'eau goutte devant la porte d'entrée lorsqu'il pleut ou que le neige fond. Le problème est toujours là.

Concernant les améliorations, le gros point positif est l'installation du poêle à granulés qui a considérablement changé le confort de travail et l'accueil de la clientèle avec un mode de chauffage performant.

III – COMPTE RENDU FINANCIER

CA par mois				
	Déc. 2023	Janv. 2024	Fév. 2024	Mars 2024
Location	0,00 €	981,00 €	2 316,00 €	2 965,50 €
Redevances	0,00 €	1 378,00 €	2 613,00 €	3 820,00 €
Restauration	1 135,40 €	3 327,50 €	4 484,30 €	7 637,75 €
Hébergement	1 115,00 €	1 617,00 €	1 138,00 €	769,00 €
TOTAL	2 250,40 €	7 303,50 €	10 551,30 €	15 192,25 €

CA saison 2023 / 2024 : 35 297,45 €